

Intervention du Commissaire de l'Office des Brevets du Japon (JPO),
Monsieur Hideo Hato,
lors de la 51^{ème} Assemblée Générale des Etats membres de l'OMPI 2013

Madame la Présidente de l'Assemblée Générale des Etats membres de l'OMPI 2013, Madame l'Ambassadeur Kairamo,
Monsieur le Directeur Général de l'OMPI, Docteur Gurry,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux,
Mesdames et Messieurs,

Au nom du gouvernement du Japon, permettez-moi tout d'abord de féliciter, Madame l'Ambassadeur Kairamo, pour votre élection en tant que Présidente de l'Assemblée Générale. Je tiens également à exprimer mes remerciements sincères à Monsieur le Directeur Général de l'OMPI, ainsi qu'à son secrétariat, pour leurs efforts afin d'organiser cette Assemblée.

Pour commencer, je souhaite adresser mes salutations respectueuses pour le succès historique du Traité de Marrakech adopté en juin dernier, suite à l'adoption du Traité de Beijing l'année dernière, sur la base de l'esprit constructif de tous les Etats membres.

Aujourd'hui, la création, la protection et l'utilisation de la propriété intellectuelle sont autant de moteurs indispensables de l'économie et la société mondiale. Les systèmes de demandes et d'enregistrements mondiaux de l'OMPI, tel que les systèmes du PCT, de Madrid et de La Haye, sont à la fois, la base de l'activité de l'OMPI et un outil important pour tous les innovateurs. Malgré une situation économique mondiale difficile, le nombre de demande au Japon dans le cadre de PCT et de Madrid, a respectivement augmenté de 12.7% et de 37.5% par rapport à l'année précédente. Ce simple fait prouve que, en plus de la mondialisation de activités des companies japonaises dans le domaine de la propriété intellectuelle, les activités promotionnelles du Bureau de l'OMPI au Japon fructifient.

Dans le même temps, les activités normatives internationales de l'OMPI, en particulier l'amélioration des systèmes de propriété intellectuelle, sont toujours très attendues par les citoyens, les industries et les académies dans le monde.

Dans cette perspective, je souhaite également féliciter le progrès réel afin de formuler un traité sur le droit des dessins et des modèles industriels avec la conduite vers l'harmonisation internationale. Je suis fermement convaincu que la

règle pour protéger les valeurs économiques des dessins et des modèles industriels sera bénéfique non seulement pour les grandes entreprises dans les pays développés, mais aussi pour les PME ainsi que pour tous les créateurs individuels et indépendants dans le monde.

Permettez-moi de profiter de cette occasion pour vous faire part des activités coopératives du Japon avec l'OMPI.

En utilisant les Fonds fiduciaires versés à l'OMPI, le Japon a contribué et continue de contribuer à l'amélioration du système de la propriété intellectuelle dans la région de l'Asie-Pacifique, de l'Afrique et d'autres pays en voie de développement.

Par exemple, la formation : le nombre de stagiaires étrangers d'examen accueillis au Japon s'est élevé à 4,000. L'autre exemple, pour le développement en Afrique, nous avons organisé une conférence en Tanzanie en mars dernier où les ministres africains se sont ainsi réunis pour discuter activement de l'importance de la politique de propriété intellectuelle. Cette année, le gouvernement du Japon a considérablement augmenté le montant de fonds fiduciaires d'environ 5.9 millions de francs suisses.

Dans le même temps, le Japon est fermement engagé de l'OMPI dans le domaine de l'informatique. A mesure que le nombre de demandes de brevets rapidement augmente, il est devenu indispensable de trouver une solution mondiale commune sur un examen efficace, aussi bien dans les pays développés que dans les pays en voie de développement.

Dans cette perspective, je souhaite apprécier vivement les efforts de l'OMPI sur la mise en place d'une plateforme technologique appelée "WIPO-CASE" et qui permettra aux bureaux de la propriété intellectuelle de petites et moyennes tailles d'obtenir les résultats des recherches et d'examens sur une mesure plus efficace. L'Office des Brevets du Japon a créé le "One Portal Dossier" qui permet aux cinq plus grands offices mondiaux de la propriété intellectuelle, appelés "IP5" d'obtenir ces résultats de recherches et d'examens. A l'heure actuelle, l'OMPI et les IP5 coopèrent pour développer le "Global Dossier", qui deviendra la base informatique soutenant les systèmes internationaux de la propriété intellectuelle. L'Office des Brevets du Japon assure une coordination de relier expérimentalement le "One Portal Dossier" et le "WIPO-CASE". En outre, le Japon a également l'intention de participer activement aux discussions sur la qualité des produits et des résultats relatifs au PCT, et veut contribuer à cette amélioration.

Madame la Présidente de l'Assemblée Générale,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais conclure mon intervention avec un mot sur la politique de la stratégie de croissance "Abenomics" du Japon.

2013 représente un nouvel élan pour la politique japonaise de la propriété intellectuelle.

En juin dernier, le gouvernement a adopté lors de la réunion du Conseil des ministres la "Stratégie de Revitalisation du Japon", intitulée "le Japon est de retour".

C'est dans cette détermination, en profitant au mieux de la souplesse et créativité des Japonais, le gouvernement a décidé de consacrer tous les efforts et soutiens pour répondre aux quatre défis suivants : (1) la mise en place d'un système de propriété intellectuelle pour améliorer la compétitivité industrielle japonaise, (2) le soutien aux PME et aux entreprises de start-up pour mieux maîtriser la propriété intellectuelle, (3) l'amélioration de l'environnement de la propriété intellectuelle pour s'adapter au réseau numérique intelligent et (4) le renforcement de la créativité.

Pour répondre à ces quatre défis, en tant que Commissaire de l'Office des Brevets du Japon, je suis déterminé pour la conduite d'activités avancées de renforcer le système d'examen, particulièrement le système de gestion de la qualité, d'améliorer l'environnement pour la recherche de techniques antérieures à l'étranger, ainsi que de définir un nouvel objectif de moins de "20 mois" pour l'action finale afin que nous puissions être l'office avec la qualité la plus élevée au monde et les examens les plus rapides au bon moment.

Je vous remercie de votre attention.